



**HAL**  
open science

## La REMI en question : bilan d'un parcours editorial

Marie-Antoinette Hily, Christian Rinaudo

► **To cite this version:**

Marie-Antoinette Hily, Christian Rinaudo. La REMI en question : bilan d'un parcours editorial. Revue Européenne des Migrations Internationales, 1996, 12 (2), pp.149-167. 10.3406/remi.1996.1071 . halshs-01109207

**HAL Id: halshs-01109207**

**<https://shs.hal.science/halshs-01109207v1>**

Submitted on 25 Jan 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La REMI en question : bilan d'un parcours editorial

In: Revue européenne des migrations internationales. Vol. 12 N°2. 10ème anniversaire. pp. 149-167.

---

Citer ce document / Cite this document :

Hily Marie-Antoinette, Rinaudo Christian. La REMI en question : bilan d'un parcours editorial. In: Revue européenne des migrations internationales. Vol. 12 N°2. 10ème anniversaire. pp. 149-167.

doi : 10.3406/remi.1996.1071

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi\\_0765-0752\\_1996\\_num\\_12\\_2\\_1071](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/remi_0765-0752_1996_num_12_2_1071)

---

## Resumen

La REMI a examen : balance editorial

Marie-Antoinette HILY y Christian RINAUDO

En el número aniversario de la revista, los autores presentan un balance crítico de los once años de la publicación (1985-1995). Primero examinan el lugar que ocupan los países, las poblaciones y las disciplinas en las diferentes contribuciones. A continuación analizan los temas que han jalonado la trayectoria editorial de la REMI. Finalmente exponen las problemáticas y los conceptos que orientan preferentemente la comprensión y la explicación de los fenómenos migratorios. Ponen así en evidencia las lógicas científica y normativa, conductoras de la construcción del objeto « migración ».

## Abstract

REMI Reconsidered : An Editorial Review

Marie-Antoinette HILY and Christian RINAUDO

In the anniversary issue of the review, the authors deliver us a critical balance of eleven years of publication (1985-1995). They first consider the place of countries, populations and disciplines in different contributions. They next analyse the themes which have marked out the editorial REMI's review. At last they show which problematics and concepts orientate in a privileged way the understanding and explanation of migratory phenomenons. Thus they make obvious the scientific and normative logics which go through the construction of the migration « object ».

## Résumé

La REMI en question : bilan d'un parcours éditorial

Marie-Antoinette HILY et Christian RINAUDO

Pour le numéro anniversaire de la revue, les auteurs nous livrent un bilan critique de onze années de publication (1985-1995). Ils examinent d'abord la place qu'occupent les pays, les populations et les disciplines dans les différentes contributions. Ils analysent ensuite les thèmes qui ont jalonné le parcours éditorial de la REMI. Ils montrent enfin quels sont les problématiques et les concepts qui orientent de façon privilégiée la compréhension et l'explication des phénomènes migratoires. Ils mettent ainsi en évidence les logiques scientifiques et normatives qui traversent la construction de l'objet « migration ».

## La REMI en question : bilan d'un parcours éditorial

Marie-Antoinette HILY\*  
Christian RINAUDO\*\*

Le champ de recherches sur les phénomènes migratoires n'a, en France, pu se constituer qu'à la fin des années 70 avec le développement, la diversification et une plus grande complexité d'approches scientifiques et parfois la comparaison avec les autres pays européens, mais aussi et surtout avec les Etats-Unis et le Canada. C'est donc dans un contexte de mondialisation des migrations que la Revue Européenne des Migrations Internationales a vu le jour en 1985. Dans l'éditorial, G. Simon, son fondateur, la présente comme une publication pluridisciplinaire spécialisée fournissant aux chercheurs les moyens de faire connaître leurs travaux et contribuant à recentrer la production scientifique d'expression française jusqu'alors dispersée dans les revues généralistes de Sciences Sociales. Tout en privilégiant la dimension européenne comme cadre spatial de référence, l'objectif était d'élargir les approches à « *d'autres champs, à d'autres systèmes migratoires dans le monde, qu'ils entretiennent ou non des relations étroites avec l'Europe* ».

Le souci d'offrir au lecteur des résultats de recherche ainsi qu'une réflexion théorique plus soutenue dans un contexte « *de durcissement des débats dans les pays européens* » s'accompagnait de celui de jouer un rôle actif dans la promotion de thèmes nouveaux et de propositions théoriques et méthodologiques plus affirmées.

Depuis 1985, 263 articles scientifiques, 32 notes de recherche, 22 chroniques statistiques, législatives et scientifiques ont été publiés, témoignant de la vitalité du domaine de recherche, de la multiplicité des orientations problématiques, de la variété des thématiques, mais aussi de la lente et difficile construction d'un objet partagé.

\* Chargée de Recherche, UMR MIGRINTER-IERS, CNRS, Université de Poitiers, 95 avenue du Recteur Pineau, 86022 Poitiers Cedex, France.

\*\* SOLIIS-CNRS, Université de Nice, 63 boulevard de la Madeleine, 06000 Nice, France.

Nous proposerons donc ici une présentation « *analytique et raisonnée* » des travaux qui ont jalonné le parcours éditorial de la REMI. On montrera aussi quels sont les problématiques et les concepts qui orientent de façon privilégiée la recherche sur les phénomènes migratoires.

Onze années de publication ne donnent évidemment pas une image exhaustive de ce champ de recherche, mais fournissent sans aucun doute une matière suffisante pour apprécier les grandes tendances, les points forts et les lacunes d'un domaine somme toute récent<sup>1</sup>, mais qui, avec l'accumulation des travaux empiriques et l'élargissement des points de vue théoriques, s'est imposé comme un véritable terrain d'analyse de phénomènes qui concernent désormais les cinq continents.

Les différents bilans des productions sur l'immigration proposés par Oriol<sup>2</sup>, Sayad<sup>3</sup> et Dubet<sup>4</sup> observaient la diversité et la dispersion des données produites mais aussi leur lecture différente selon les intentions et les positions théoriques plus ou moins proclamées qui animent les chercheurs. Tous laissaient à penser que l'étude des phénomènes migratoires et de leurs effets ne disposait pas encore du corpus théorique nécessaire à leur intelligibilité. Et pourtant l'enjeu scientifique est bien d'ordre sociologique : les migrations sont des faits humains, culturels, économiques et sociaux qui relèvent désormais de la constitution et de l'organisation des sociétés tout en modifiant leur nature. Ainsi Dubet faisait remarquer que les débats occasionnés par le projet de réforme de la nationalité avaient mis en évidence non seulement la grande distance qu'il pouvait y avoir entre les savoirs acquis et les représentations, mais aussi le caractère « *très éclaté et dispersé des connaissances et parfois même, leurs lacunes* » au sujet de la question de l'immigration<sup>5</sup>. Mais les savoirs accumulés témoignent aussi de la lente élaboration d'un champ de recherches où la construction de l'immigration comme objet de science reste cependant problématique, surdéterminée qu'elle est par des ordres nationaux<sup>6</sup>.

## LES AXES DE LA REMI

La collection (1985-1995) totalise 29 numéros dont deux doubles<sup>7</sup>. Les numéros spéciaux ou centrés représentent plus des deux tiers de ce corpus — 21 au

---

1 De Rudder (V.). « Quelques problèmes épistémologiques liés aux définitions des populations immigrantes et de leur descendance ». *Réussite scolaire et universitaire, égalité des chances et discriminations à l'embauche des jeunes issus de l'immigration*. Colloque européen, C.N.R.S., Paris 7, Paris 8, Mars 1996.

2 Oriol (M.). *Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales en Europe occidentale (1918-1979)*. Fondation Européenne de la Science, Strasbourg, 1980.

3 Sayad (A.). « Tendances et courants des publications en sciences sociales sur l'immigration en France depuis 1960 ». *Current Sociology*. Vol. 32, n° 3, winter 1984.

4 Dubet (F.). *Immigration : qu'en savons-nous ? Un bilan des connaissances*. La Documentation Française, Notes et Etudes documentaires, 1989.

5 Dubet (F.). *Op. cit.*, p. 5.

6 Sayad (A.). *Op. cit.*

7 Volume 3, n° 1-2 et volume 4, n° 1-2.

total. Ils privilégient essentiellement des aires géographiques<sup>8</sup>, des dynamiques urbaines<sup>9</sup>, des populations spécifiques<sup>10</sup> ou une question particulière dont le traitement ressort d'une interrogation sociologique sur des problèmes sociaux d'actualité<sup>11</sup>. Les chroniques, qui accompagnent la publication de chaque numéro, ont pour objectif de faire une mise au point régulière de l'actualité migratoire en Europe. La chronique statistique d'A. Lebon procède par des états de la question, à partir de données chiffrées, des grandes variables démographiques<sup>12</sup> et socio-économiques<sup>13</sup> qui caractérisent les flux et la présence d'une ou de plusieurs populations étrangères. La chronique législative de J. Costa-Lascoux constitue pour sa part un outil de travail pour la connaissance des politiques publiques en matière d'immigration. Elle introduit des analyses comparatives et fournit un répertoire des textes de lois et des réflexions concernant les politiques migratoires en France<sup>14</sup> et en Europe<sup>15</sup>, le droit d'asile<sup>16</sup>, les accords de Schengen<sup>17</sup> et la lutte contre le racisme<sup>18</sup>. Enfin, la chronique scientifique créée par G. Simon et qui fait appel aux correspondants étrangers de la revue,

8 « Méditerranée », vol. 2, n° 1, 1986. « Amériques », vol. 2, n° 2, 1986. « L'immigration aux Etats-Unis », vol. 6, n° 1, 1990. « Le sous-continent Indien », vol. 7, n° 1, 1991. « L'Europe de l'Est, la communauté et les migrations », vol. 7, n° 2, 1991. « Migrations africaines », vol. 10, n° 3, 1994. « Amérique latine », vol. 11, n° 2, 1995.

9 « Marseille et ses étrangers », vol. 11, n° 1, 1995. « Espaces urbains », vol. 2, n° 3, 1986 et vol. 3, n° 1-2, 1987.

10 « Les Antillais en Europe », vol. 3, n° 3, 1987. « La diaspora chinoise en Occident », vol. 8, n° 3, 1992.

11 « Générations nouvelles », vol. 1, n° 2, 1985. « L'immigration en France », vol. 4, n° 1-2, 1988. « Les politiques d'immigration en France et aux Etats-Unis », vol. 5, n° 1, 1989. « La santé des migrants en France », vol. 6, n° 3, 1990. « Autour de l'identité », vol. 7, n° 3, 1991. « Entrepreneurs entre deux mondes », vol. 8, n° 1, 1992. « Trajets générationnels », vol. 9, n° 3, 1993. « Mobilisations des migrants en Europe. Du national au transnational », vol. 10, n° 1, 1994.

12 Lebon (A.). « Les populations étrangères en Europe », vol. 1, n° 2, 1985. « Ressortissants communautaires et étrangers originaires des pays tiers dans l'Europe des Douze », vol. 6, n° 1, 1990. « Des chiffres et des hommes : la présence étrangère et flux d'étrangers en 1990 et 1991 », vol. 9, n° 1, 1993.

13 Lebon (A.). « Les travailleurs étrangers en Europe. Combien sont-ils ? Qui sont-ils ? Où sont-ils ? », vol. 2, n° 3, 1986.

14 Costa-Lascoux (J.). « Politique d'admission des étrangers dans plusieurs Etats européens » et « La politique française de l'immigration (textes législatifs et réglementaires) (1981-1986) », vol. 2, n° 1, 1986. « Continuité ou rupture dans la politique française de l'immigration : les lois de 1993 », vol. 9, n° 3, 1993.

15 Costa-Lascoux (J.). « L'Europe des politiques migratoires : France, Italie, Pays-Bas, RFA », vol. 5, n° 2, 1989.

16 Costa-Lascoux (J.). « Réfugiés et demandeurs d'asile en Europe », vol. 3, n° 1-2, 1987. « Insertion sociale des réfugiés et demandeurs d'asile en Europe », vol. 3, n° 3, 1987.

17 Costa-Lascoux (J.). « L'espace Schengen », vol. 7, n° 2, 1991.

18 Costa-Lascoux (J.). « La lutte contre le racisme en Europe : I - Les instruments internationaux », vol. 11, n° 3, 1995.

constitue un observatoire des activités de recherches menées sur les migrations internationales en Europe<sup>19</sup>.

## Les pays étudiés

Dans l'ensemble des publications, la France occupe une place dominante loin devant la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne. Trois numéros spéciaux sont entièrement consacrés à la situation des migrants sur le territoire français : le premier sur l'immigration en France<sup>20</sup>, le deuxième sur la santé des migrants<sup>21</sup> et le dernier sur la ville de Marseille et ses étrangers<sup>22</sup>. Par ailleurs, une grande majorité d'articles rend compte d'études empiriques réalisées dans l'Hexagone. La Grande-Bretagne, l'Italie et l'Allemagne occupent une surface éditoriale supérieure aux autres pays de la Communauté Européenne. Les pays d'Europe de l'Est sont cependant peu présents dans la revue<sup>23</sup>.

Tableau 1 :

Pays les plus étudiés	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	Total
France	13	5	8	16	16	6	4	16	7	6	11	108
Etats-Unis	1	0	0	1	4	11	2	6	2	2	0	30
Canada	0	3	1	0	0	1	1	2	5	1	2	16
Grande-Bretagne	0	1	2	0	4	3	0	3	0	3	0	16
Italie	1	3	0	0	3	0	1	2	3	0	1	14
Allemagne	0	0	1	0	5	1	3	0	0	2	0	12
Pays-Bas	0	1	4	1	0	0	0	2	0	1	0	9

Les Etats-Unis et le Canada font partie des pays extra-européens les plus étudiés, particulièrement depuis les années 90. Les articles rassemblés par Hollifield et Charbit<sup>24</sup> témoignent de l'intérêt que porte la revue à l'analyse du « *modèle américain* » de gestion de l'immigration et des relations ethniques : on soulignera

19 Simon (G.). « Recherches en Europe sur les migrations internationales », vol. 1, n° 1, 1985. « SOS Recherche », vol. 4, n° 1-2, 1988. Hettlage (R.). « Migrations et recherches en Allemagne Fédérale », vol. 2, n° 2, 1986. Fibbi (R.) et Ogden (P.). « Bilan des recherches sur les migrations en Suisse et au Royaume-Uni », vol. 5, n° 3, 1989. Macioti (M.-I.). « Un aperçu des recherches sur les migrations en Italie », vol. 6, n° 2, 1990. Papadopoulo (D.). « La recherche sur les migrations en Grèce », vol. 7, n° 1, 1991. Targosz (P.). « La recherche sur l'immigration en Belgique, 1989-1991 », vol. 8, n° 3, 1992. Dassetto (F.). « La recherche sur l'Islam en Belgique », vol. 10, n° 2, 1994.

20 Vol. 4, n° 1 et 2.

21 Vol. 6, n° 3.

22 Vol. 11, n° 1.

23 Okolski (M.). « La nouvelle donne migratoire en Europe de l'Est », vol. 7, n° 2, 1991.

24 Vol. 6, n° 1.

notamment, les contributions d'Archdeacon sur les notions de melting pot et de pluralisme culturel, de Miller sur la politique américaine de régulation, de Fuchs sur l'*Immigration Reform* et le *Control Act* de 1986, de Meissner sur le *Refugee Act* de 1980 et de Hollifield sur la citoyenneté des migrants. C'est aussi dans une perspective comparative entre la France et le Canada que le numéro coordonné par Elbaz et Morin<sup>25</sup> aborde la question des immigrés et des « ethniques ».

Une remarque s'impose à l'issue de cette première lecture : peu d'articles traitent des pays d'émigration<sup>26</sup> au regard des études consacrées aux pays d'immigration. On mentionnera plus particulièrement le cas de l'Europe de l'Est mais ce constat s'applique aussi partiellement aux pays d'Afrique noire<sup>27</sup> et du Maghreb<sup>28</sup>, d'Amérique latine<sup>29</sup> et d'Asie<sup>30</sup>, moins étudiés que les pays listés dans le tableau. En général et au delà de l'étude des relations entre pays d'émigration et pays d'immigration, c'est tout le champ des migrations entre pays non-occidentaux qui n'occupe qu'une surface éditoriale limitée dans la revue.

## Catégories et groupes sociaux

Une description des populations ou des groupes étudiés reste délicate. Les articles mobilisent en effet des catégories sociales qui ne sont pas du même ordre et qui renvoient à des réalités diverses. Sans parler des termes les plus généraux tels que « migrants », « immigrés-émigrés », « étrangers », etc., on peut distinguer d'une part les catégories qui tiennent compte du statut particulier des populations étudiées (réfugiés, clandestins, deuxièmes générations, femmes, etc.)<sup>31</sup> et d'autre part celles qui désignent des groupes : Maghrébins, Turcs, Africains, etc.

---

25 Vol. 9, n° 3.

26 Le volume 12, n° 1 (1996), coordonné par M. Guillon et M.-A. Hily, « Espagne, Portugal, Grèce, pays d'immigration » traite de pays d'émigration devenus pays d'immigration.

27 Dans le numéro consacré aux migrations africaines on lira les articles de Traoré (S.). « Les modèles migratoires soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal », vol. 10, n° 3, 1994. Gonzales (G.). « Migrations, nuptialité et famille dans la Vallée du fleuve Sénégal », vol. 10, n° 3, 1994. Petit (V.). « "Ana-Yana" : ceux qui partent loin du pays Dogon (Mali) », vol. 10, n° 3, 1994. Bredeloup (S.). « Les migrants du fleuve Sénégal : A quand la "Diams'pora" ? », vol. 9, n° 2, 1993.

28 Voir l'article de Lazaar sur les conséquences de l'émigration dans les montagnes du Rif Central (vol. 3, n° 1-2, 1987).

29 Voir vol. 11, n° 2, 1995 : « Amérique latine », coordonné par H. Domenach et M. Guillon.

30 Voir les articles consacrés au sous-continent Indien (vol. 7, n° 1, 1991).

31 20 articles sont consacrées aux deuxièmes générations ; 16 concernent les réfugiés et les clandestins et enfin 4 articles seulement abordent la question des femmes dans l'immigration.



Dans le premier cas, les articles consacrés aux deuxièmes générations abordent en général des questions de scolarité<sup>32</sup>, de comportements linguistiques<sup>33</sup>, de statut juridique et institutionnel<sup>34</sup>. Mais ce sont les pratiques et les ressources identitaires des jeunes qui restent le mieux traitées<sup>35</sup>. Un numéro entièrement consacré aux « *Génération nouvelles* »<sup>36</sup> met également en évidence la prise de parole et de conscience des jeunes générations au moment même de l'émergence médiatique du mouvement des « Beurs » et de SOS-Racisme<sup>37</sup>. En ce qui concerne les réfugiés, ce sont l'accueil, la formation<sup>38</sup> et les aspects juridiques et institutionnels qui sont le mieux étudiés<sup>39</sup>. Il en va de même des clandestins dont le statut est discuté dans le cadre des différentes législations dont celles appliquées aux Etats-Unis<sup>40</sup>. En outre leur

- 
- 32 Zeroulou (Z.). « Mobilisation familiale et réussite scolaire », vol. 1, n° 2, 1985. Boulot (S.) et Boyzon-Fradet (D.). « L'école française : égalité des chances et logiques d'une institution », vol. 4, n° 1, 1988. Gokalp (A.). « L'école face à la diversité de ses publics », vol. 5, n° 1, 1989. Lorcerie (F.). « L'Islam dans les cours de "Langue et culture d'origine" : le procès », vol. 10, n° 2, 1994.
- 33 Billiez (J.). « La langue comme marqueur d'identité », vol. 1, n° 2, 1985. Heredia-Deprez (C.). « Le plurilinguisme des enfants à Paris », vol. 1, n° 2, 1985. Achard (P.), Varro (G.) et Leimdorfer (F.). « Quand les enfants migrants se traitent d'"arabe" dans une classe primaire », vol. 8, n° 2, 1992.
- 34 Massot (J.). « Français par le sang, Français par la loi, Français par le choix », vol. 1, n° 2, 1985. Costa-Lascoux (J.). « Filiations et dépendances institutionnelles : les secondes générations », vol. 1, n° 2, 1985. Lebon (A.). « Les politiques à l'égard des jeunes issus de la migration », vol. 1, n° 2, 1985.
- 35 Charbit (Y.) et Bertrand (C.). « Les enfants de migrants restés ou revenus dans le pays d'origine du bassin méditerranéen », vol. 1, n° 2, 1985. Gallissot (R.). « Un regard sur l'histoire : les générations de l'entre-deux-guerres », vol. 1, n° 2, 1985. Sad Saoud (H.). « Le choix du conjoint, tradition et changement », vol. 1, n° 2, 1985. Streiff-Fenart (J.). « Le mariage, un moment de vérité de l'immigration familiale maghrébine », vol. 1, n° 2, 1985. Oriol (M.). « L'ordre des identités », vol. 1, n° 2, 1985. Bolzman (C.), Fibbi (R.) et Garcia (C.). « La deuxième génération d'immigrés en Suisse : Catégorie ou acteur social », vol. 3, n° 1, 1987. Meintel (D.). « Transnationalité et transethnicité chez les jeunes issus de milieux immigrés à Montréal », vol. 9, n° 3, 1993.
- 36 Vol. 1, n° 2, 1985.
- 37 Campani (G.) et Catani (M.). « Les réseaux associatifs italiens en France et les jeunes », vol. 1, n° 2, 1985. Leclercq (R. J.). « Génération des cités : conditions de vie et revendications collectives », vol. 1, n° 2, 1985.
- 38 Rodier (C.). « Les enfants réfugiés d'Asie du Sud-Est : accueil et insertion (Pays-Bas, Belgique, France) », vol. 2, n° 3, 1986. Guillon (C.). « Le SSAE : soixante ans d'accueil des réfugiés », vol. 4, n° 1, 1988. Bajer (M.). « La formation linguistique des réfugiés statutaires en RFA : un modèle d'aide à l'insertion ? », vol. 5, n° 2, 1989. Bolzman (C.). « Apprendre à vivre en exil : les réfugiés chiliens en Suisse », vol. 5, n° 2, 1989.
- 39 Meissner (D. M.). « The refugee act of 1980 : what have we learned ? », vol. 6, n° 1, 1990. Legoux (L.). « La demande d'asile en France : le pic de 1989 et la théorie de la dissuasion », vol. 9, n° 2, 1993. Legoux (L.). « Que sont devenus les demandeurs d'asile de 1990 ? », vol. 11, n° 3, 1995.
- 40 Dinand (J. M.). « Les travailleurs sans papier aux Etats-Unis », vol. 1, n° 1, 1985. Miller (M.). « La politique de régulation américaine (1986-1989) : résultats et limites », vol. 6, n° 1, 1990.

invisibilité économique sur le marché du travail a fait l'objet de deux articles : Vuddamalay à propos des Indiens à Paris<sup>41</sup> et Vallat dans le cadre de l'immigration africaine en Campanie<sup>42</sup>.

Dans le second cas, les publications qui concernent la « dynamique des communautés migrantes » sont les plus nombreuses. Elles traitent prioritairement des modes de vie, des prises de conscience identitaire, des mobilisations collectives, de l'organisation des espaces et des territoires urbains. On donnera pour exemple les numéros consacrés aux Antillais en Europe et à la diaspora chinoise en Occident. Les questions abordées sont d'une part les mouvements migratoires vers des pays occidentaux<sup>43</sup> et d'autre part la dispersion géographique ainsi que l'étendue de la migration chinoise problématisée en terme de « diaspora »<sup>44</sup>.

Dans la mesure où les catégories relatives au traitement spécifique des groupes sont très hétérogènes, une comptabilité exhaustive serait sans grand intérêt d'autant que les recherches qu'elles sous-tendent relèvent de traitements méthodologiques différents. Cependant, une attention toute particulière est portée aux groupes d'immigrés dont la présence au sein des sociétés d'accueil est considérée comme socialement problématique : les Maghrébins en France (Algériens, Marocains, Tunisiens) ou les Turcs en Allemagne. C'est à leur sujet singulièrement que sont mobilisés les concepts d'intégration sociale, d'assimilation culturelle ou encore d'appartenance nationale.

## Le paysage disciplinaire

La REMI a fait appel à des chercheurs appartenant à différentes disciplines des sciences sociales et humaines : anthropologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, science politique et sociologie. Mais elle a aussi publié des articles émanant de praticiens (gestionnaires, administrateurs, journalistes etc.). En témoigne le numéro double consacré à l'immigration en France<sup>45</sup> qui laisse la parole aux directeurs du FAS et du SSAE<sup>46</sup> ainsi qu'à Robert Solé, chef du service Société au quotidien *Le Monde*, qui analyse le rôle des journalistes de la presse écrite sur les débats relatifs à l'immigration<sup>47</sup>.

---

41 Vuddamalay (Y.). « Présence indienne en France. Les facettes multiformes d'une immigration invisible », vol. 5, n° 3, 1989.

42 Vallat (C.). « Des immigrés en Campanie ! », vol. 9, n° 1, 1993.

43 Vol. 3, n° 3, 1987.

44 Vol. 8, n° 3, 1992.

45 Vol. 4, n° 1-2, 1988.

46 Yahiel (M.). « Le FAS : question de principe », vol. 4, n° 1 et 2, 1988. Guillon (C.). « Le SSAE : soixante ans d'accueil des réfugiés », vol. 4, n° 1 et 2, 1988.

47 Solé (R.). « Le journalisme et l'immigration », vol. 4, n° 1 et 2, 1988.

Tableau 2 :

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	Total
Sociologie	9	2	8	4	9	6	5	17	7	6	9	82
Géographie	1	12	3	1	4	3	1	9	2	3	1	40
Démographie	2	4	2	0	1	3	3	0	1	5	11	32
Sciences politiques	3	0	2	1	5	5	6	1	0	8	0	31
Anthropologie	0	3	0	3	2	2	0	2	4	2	1	19
Histoire	2	3	1	1	0	3	0	1	5	0	2	18
Economie	0	0	0	3	1	1	4	2	0	1	0	12
Droit	2	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	6
Linguistique	1	0	0	0	2	0	0	1	0	0	1	5
Littérature	0	0	0	1	1	1	2	0	0	0	0	5
Psychosociologie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2
Médecine	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Non disciplinaire	0	0	0	3	1	0	0	1	0	0	0	4

Les articles relevant de la sociologie, de la géographie, de la démographie et des sciences politiques sont largement dominants (70 % des publications). L'anthropologie et l'histoire ne représentant que 14 % des articles parus. Cependant, probablement plus que dans d'autres domaines des sciences sociales, les concepts ou les notions sont nomades et traversent l'ensemble du champ d'autant que plusieurs articles sont authentiquement pluridisciplinaires, alliant par exemple l'histoire, la démographie et la sociologie. Ceci conduit à préciser la dimension pluridisciplinaire de la REMI et sa mise en oeuvre.

Tout d'abord, sur un thème donné, les numéros dits centrés ou semi-centrés rassemblent, sans prétendre à l'exhaustivité, des articles issus de disciplines différentes afin de mieux rendre compte de la complexité des phénomènes migratoires. Les recherches n'ont d'ailleurs pas le même statut méthodologique (monographie d'une population sur un territoire donné, comparaisons entre groupes, simple étude de cas pour illustrer une question théorique, histoire d'une immigration particulière, traitement d'une catégorie sociale, etc.).

De manière générale, la pluridisciplinarité en sciences sociales se résume trop souvent à la juxtaposition d'une réflexion qualitative et d'un constat ou d'une analyse de données quantitatives sans réelle interaction ni synergie. La REMI a eu l'ambition de ne pas tomber dans ce défaut classique, en proposant des articles authentiquement pluri-disciplinaires. Lorsqu'un chercheur d'orientation qualitative, spécialisé dans les études monographiques, donne un cadrage statistique à son étude de cas, celle-ci accède ainsi au statut d'idéal-type, dont l'intérêt est précisément sa représentativité, ou du moins sa fréquence statistique<sup>48</sup>.

48 Hily (M.A) et Poinard (M.). « Fonctions et enjeux du mouvement associatif portugais en France », vol 1, n° 1, 1985.

En sens inverse, un géographe, un économiste ou un démographe ont recours à l'histoire, à l'anthropologie, à la sociologie, pour comprendre et interpréter les données quantitatives<sup>49</sup>. L'étude des « Coolies de l'Empire », ces migrants originaires de l'Inde et importés dans la Caraïbe après l'abolition de l'esclavage est à cet égard caractéristique : pour comprendre l'évolution de la nuptialité, Y. Charbit<sup>50</sup> fait appel à un processus de créolisation caractérisé par un maintien partiel de leur identité et de leur culture d'origine (système de castes, langue, religion) et par leur adaptation à un nouvel environnement social, économique, celui des anciennes plantations.

Il est à noter que la contribution des démographes à la REMI est très généralement ouverte sur les autres disciplines. Elle correspond à l'évolution récente de la démographie. Avec les enjeux du Tiers-Monde, la problématique dite « Population et développement » a pris une place croissante dans la recherche et s'est imposée dans les grandes revues, surtout anglo-saxonnes<sup>51</sup>. Il n'est donc pas surprenant que les migrations, parce qu'elles s'expliquent en partie par le sous-développement, aient été étudiées par les démographes de manière pluridisciplinaire.

En définitive les travaux publiés dans la REMI illustrent bien cette remarque de Sayad formulée en 1984 : « *les "territoires" ou les champs scientifiques respectifs ne sont pas encore nettement constitués, chaque discipline n'ayant pas encore sa "chasse gardée"* »<sup>52</sup>. Ce constat reste vrai aujourd'hui, et la recherche sur les migrations s'alimente de tout apport disciplinaire et méthodologique.

## DE QUOI TRAITENT LES CHERCHEURS ?

Recenser dans les écrits les thèmes qui ont retenu l'intérêt des chercheurs est une entreprise qui rencontre les difficultés habituelles de classement : l'arbitraire des découpages, l'impossibilité d'éviter les recoupements, les chevauchements, les redondances, les oublis etc. Le découpage retenu n'échappe évidemment pas aux critiques déjà énoncées mais il permet néanmoins de distinguer les thèmes de recherche les plus largement traités dans l'espace pluridisciplinaire de la revue : le traitement des flux migratoires ; les politiques nationales ; les dynamiques communautaires des groupes ; les temps et les espaces des migrations ; les secteurs d'activité et d'emploi ; le racisme et l'altérité ; les concepts et les méthodes.

---

49 On citera pour exemple l'article de Fergany (N.). « Une enquête nationale égyptienne sur la migration de travail (1974-1985) », vol 3, n° 1 et 2, 1987.

50 Charbit (Y.). « Les "Coolies de l'Empire" dans la Caraïbe », vol 2, n° ?, 1986.

51 On donnera pour exemple « Population and Development Review » et « Health transition Review ».

52 Sayad (A.). *Op. cit.*

Tableau 3 :

	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	Total
Flux migratoires	1	4	4	1	5	1	3	0	1	1	7	28
Politiques migratoires	6	6	3	10	9	12	3	2	3	6	5	65
Dynamiques communautaires	11	2	5	2	7	1	7	6	9	11	5	66
Temps et espaces des migrations	2	9	3	0	4	7	5	12	5	6	6	59
Secteurs d'activité et d'emploi	0	4	2	2	1	2	3	11	0	1	1	13
Racisme et altérité	0	0	1	3	1	2	0	2	2	1	1	13
Concepts et méthodes	1	0	0	1	0	1	0	2	0	0	0	5
	21	25	18	19	27	26	21	35	20	26	25	263

Le traitement des flux migratoires couvre environ 11 % de la surface éditoriale. Les auteurs se consacrent à l'analyse des flux et des stocks, appuyés sur les données officielles, en donnant une vision d'ensemble (approches macros) des mouvements de population entre pays d'émigration et pays d'immigration : évaluation statistique des flux d'arrivée et de retour, des caractéristiques des migrants et de leur place sur le marché de l'emploi et dans le système scolaire, de la structure des ménages et des familles, de la fécondité, de la nuptialité, de la mortalité. Dans cette perspective, l'immigration est essentiellement envisagée comme processus et l'analyse porte prioritairement sur les causes et les conséquences des migrations.

25% des articles sont consacrés aux différentes politiques nationales en matière de gestion de l'immigration et des immigrés. Ils concernent au premier chef les mesures juridiques et la réglementation des droits d'entrée et de séjour des différentes catégories d'entrants et de résidents sur les territoires nationaux : étrangers, étudiants, réfugiés<sup>53</sup>, etc. Les comparaisons intra et inter-continentales montrent à l'évidence la difficulté de trouver des outils appropriés. Il en va de même dans le traitement de l'information sur l'immigration clandestine et illégale<sup>54</sup>. Les articles traitant des conditions d'attribution, d'acquisition et de perte de nationalité<sup>55</sup> sont en nombre équivalent à ceux qui discutent de la participation politique et de la citoyenneté dont la place dans le débat public est contemporaine à la création de la REMI<sup>56</sup>.

53 Voir les articles de Hayasi (M.). « Régime du séjour et situation des travailleurs étrangers au Japon » et Legoux (L.). « La demande d'asile en France : le pic de 1989 et la théorie de la dissuasion », vol. 9, n° 2, 1993.

54 Dinand (J.M.). « Les travailleurs sans papiers aux Etats-Unis », vol. 1, n° 1, 1985.

55 Voir par exemple l'article de Massot (J.). « Français par le sang, Français par la loi, Français par le choix », vol. 1, n° 2, 1985.

56 Costa-Lascoux (J.). « Filiations et dépendances institutionnelles : les secondes générations », vol. 1, n° 2, 1985. Hollifield (J.). « Migrant ou citoyens : la politique de l'immigration en France et aux Etats-Unis », vol. 6, n° 1, 1990.

Deux préoccupations sont sous-jacentes à l'ensemble de ces travaux : la première renvoie à l'histoire et au fonctionnement des systèmes démocratiques ; la seconde à une harmonisation des politiques nationales en matière d'immigration et de gestion de l'espace politique européen. Le droit de vote des immigrés a fait aussi l'objet de quelques articles mettant le plus souvent en regard l'état des débats publics en France avec les situations américaines ou hollandaises<sup>57</sup>.

Les politiques d'emploi (dont l'aide au retour et au développement des entreprises issues des minorités), les politiques en matière de santé publique, d'éducation et de logement ainsi que les mesures sociales relatives à l'insertion retiennent le plus l'attention des contributeurs. Enfin, les politiques en matière d'exercice de la religion sont abordées sous l'angle de l'introduction de l'Islam dans l'espace institutionnel (Belgique, Espagne)<sup>58</sup>.

Les thématiques concernant les dynamiques communautaires des groupes regroupent 25 % des contributions. Malgré la diversité des populations et des groupes étudiés ainsi que des pays concernés, les travaux se centrent en priorité sur les populations immigrées constituées par le processus migratoire et sur les stratégies des différents acteurs. L'analyse monographique, dominante en ce domaine, décrit les modalités d'organisation interne des différentes immigrations. L'intérêt croissant accordé aux réseaux communautaires (cette notion s'applique aussi bien à des minorités ethniques qu'à des regroupements d'immigrés sur la base de liens de parenté et de village, et également à des groupes proches par leur origine géographique, nationale, religieuse, linguistique, ethnique) et aux liens avec le pays d'origine amène les auteurs à s'interroger sur la place et le rôle des associations de type communautaire (associationisme italien en Suisse et en France, portugais en France et au Canada, turc en Allemagne, antillais, arménien ou africain en France, etc.), mais aussi à décrire les groupes sous l'angle de leurs activités sociales et culturelles (Les Malgaches en France, les Maghrébins en France, les Haïtiens au Canada et aux Etats-Unis, les Juifs séfarades à Montréal et à New-York, les minorités en Grande-Bretagne, etc.). La sociologie et dans une moindre mesure l'anthropologie et la géographie urbaine se donnent ici comme objet l'immigration dans sa dimension collective. Dans cette perspective, l'étude des religions dont l'Islam est le plus souvent abordée en termes de pratiques identitaires et très peu en terme d'organisation symbolique (l'Islam dans l'entreprise<sup>59</sup> et à l'école<sup>60</sup>).

---

57 Body-Gendrot (S.). « Les immigrants dans la vie politique aux Etats-Unis et en France », vol. 4, n° 3, 1988. Rath (J.). « La participation des immigrants aux élections locales aux Pays-Bas », vol. 4, n° 3, 1988. Entzinger (H.). « Y a-t-il un avenir pour le modèle néerlandais des "minorités ethniques" ? », vol. 10, n° 1, 1994.

58 Dassetto (F.). « Politiques d'intégration et Islam en Belgique », vol. 6, n° 2, 1990.

59 Bougarel (X.) et Diallo (PH.). « Les travailleurs musulmans à Renault Billancourt : le repli », vol. 7, n° 3, 1991.

60 Joly (D.). « Les Musulmans dans les écoles de Birmingham », vol. 5, n° 1, 1989.

Les travaux concernant l'émergence et l'installation du commerce ethnique, concomitants avec le développement des recherches américaines, occupent depuis quelques années une surface éditoriale croissante. Ils ont fait l'objet d'un numéro coordonné par S. Body-Gendrot, E. Ma Mung et C. Hodeir quasi exclusivement consacré à la création d'entreprises par les étrangers. Sont traités l'organisation des réseaux économiques, le commerce ethnique des petits commerçants dans les grandes métropoles urbaines, l'internationalisation des réseaux commerciaux et le rôle de l'entreprenariat comme mode de régulation économique (accumulation du capital et réinvestissement) et sociale (échanges commerciaux et stratégies d'insertion urbaine) entre groupes immigrés spécifiques, mais aussi comme modalités de production de rapports sociaux entre autochtones et groupes ethniques.

Le thème des revendications collectives (revendications identitaires dans les populations juives et arabes, mobilisation ethnique en Allemagne, les émeutes des années 80 dans les cités britanniques) et plus particulièrement des mobilisations identitaires des jeunes font l'objet de publications significatives. Les enfants de migrants, qualifiés de « secondes et troisièmes générations » constituent un objet d'étude privilégié inscrit dans le schéma théorique des trajectoires migratoires. Les choix en matière d'appartenance individuelle et collective deviennent des indices du changement des comportements et des attitudes par rapport à un héritage migratoire et à l'horizon de son devenir (deuxième génération en Suisse, en France, en Europe et au Canada)<sup>61</sup>. On notera que le thème des banlieues ou de la délinquance reste encore marginal dans les publications. Peu d'articles sont consacrés à la famille et à l'évolution des structures familiales ainsi qu'au rôle des femmes dans l'immigration. Un dernier sujet enfin concerne l'analyse des ressources linguistiques des groupes immigrés (le plurilinguisme des enfants à Paris, représentations des pratiques langagières, les langues comme ressources dans la gestion des relations interpersonnelles<sup>62</sup>).

Les recherches consacrées aux temps et aux espaces des migrations représentent presque le quart (23 %) des articles publiés. Les mobilités à différentes échelles spatiales en constituent l'argumentation principale. La mobilisation des différents espaces utiles (économiques, urbains, etc.) par les groupes immigrés où les minorités ethniques sont largement explorées dans les pays d'immigration que ce soit en termes de redéploiement, de revalorisation des quartiers dégradés ou en termes de formations de concentrations initiées par des pratiques commerciales<sup>63</sup> (Chinois à Paris, Maghrébins à Marseille). L'analyse des évolutions urbaines prend ainsi tout son

---

61 Voir le numéro consacré aux trajets générationnels coordonné par M. Elbaz et F. Morin (vol. 9, n° 3, 1993).

62 Zheng (L.-H.). « Ressources linguistiques et gestion relationnelle dans la communauté chinoise de Paris », vol. 11, n° 1, 1995.

63 Guillon (M.) et Ma Mung (E). « Les commerçants étrangers dans l'agglomération parisienne », vol. 2, n° 3, 1986. Tarrus (A.). « Naissance d'une colonie : un comptoir commercial à Marseille », vol. 11, n° 1, 1995. Voir également le numéro consacré à la diaspora chinoise en Occident coordonné par M. Guillon et E. Ma Mung (vol. 8, n° 3, 1992).

sens dans l'attention que portent les chercheurs aux territoires ethniques et à leurs rapports à la ville et à l'économie urbaine<sup>64</sup>.

Les phénomènes de circulation et de territorialisation ainsi que la construction et le fonctionnement des réseaux, essentiellement commerciaux, ont occupé une surface éditoriale importante ces cinq dernières années. L'analyse de la naissance et du développement d'un négoce à ramifications internationales (Chinois, Maghrébins) s'est prolongée par la problématique des anciennes et nouvelles « diasporas »<sup>65</sup> : Italiens, Arméniens, Juifs, Maghrébins et Chinois. Les recherches portent sur les stratégies socio-économiques d'utilisation et de gestion de la dispersion et de la production des richesses.

La moitié des articles rassemblés sous cette thématique envisagent les phénomènes migratoires sur le temps long, le plus souvent par groupes nationaux (l'immigration polonaise, portugaise, l'émigration et l'immigration des Yougoslaves, etc.). L'histoire des migrations est traitée le plus généralement dans un cadre national (l'histoire des migrations en Italie, en France, dans différents pays d'Amérique, au Moyen-Orient, l'émigration en Inde à l'époque coloniale, l'histoire et la répartition géographique de l'émigration libanaise en Afrique occidentale, l'histoire de l'émigration internationale en Argentine etc.), mais elle est décrite aussi à des niveaux spatiaux plus fins (les immigrations à Marseille, analyse diachronique d'entreprises chinoises à Paris, l'émigration dans une vallée du Piémont ou dans une vallée bolivienne). Enfin quelques rares articles proposent une relecture historique des comportements politiques (militantisme des Algériens en France)<sup>66</sup>.

L'analyse des secteurs d'activité et d'emploi rassemble un peu plus de 10 % des articles. Ceux-ci traitent essentiellement de l'état et de la modification des emplois des immigrés ainsi que de leurs conditions de travail dans les pays d'accueil (France, Etats-Unis, Italie) et par conséquent de l'effet des restructurations industrielles sur l'emploi des immigrés (substitution de main-d'oeuvre, développement des activités artisanales, essor de l'entrepreneuriat étranger et des activités indépendantes des immigrés<sup>67</sup>, secteurs d'emploi des travailleurs immigrés rentrés au pays). D'autres contributions traitent des industries dépendantes de l'immigration<sup>68</sup> et de façon plus générale du rôle des immigrants dans les économies développées ainsi que des formes d'emplois illégaux. On recense encore trois autres sous-thèmes : l'exode des cerveaux, les transferts d'argent effectués par les émigrés et le mode de régulation du capital et du travail (pays du Golfe).

---

64 Battegay (A.). « L'actualité de l'immigration dans les villes françaises : la question des territoires ethniques », vol. 8, n° 2, 1992.

65 Simon (G.). « Les diasporas maghrébines et la construction européenne », vol. 6, n° 2, 1990.

66 Stora (B.). « Avant la deuxième génération : le militantisme algérien en France (1926-1954) », vol. 1, n° 2, 1985.

67 Marie (C.V.). « Les étrangers non salariés en France, symbole de la mutation économique des années 80 », vol. 8, n° 1, 1992.

68 Cornelius (W.A.). « Les entreprises et les industries californiennes dépendantes des immigrants mexicains », vol. 6, n° 1, 1990.



Les publications consacrées aux phénomènes de racisme sont peu nombreuses (5 % du corpus). Les approches sont plutôt historiques (racisme et xénophobie à travers la caricature française<sup>69</sup>, vision de l'étranger dans le cinéma italien à l'époque fasciste<sup>70</sup>) et littéraires (analyse du roman de Rushdie<sup>71</sup>). Les articles consacrés aux relations de classe et au racisme en Angleterre dans les années 80<sup>72</sup>, à l'éclatement de la Yougoslavie ou à la Goutte d'Or pendant la guerre du Golfe ont fait l'objet quant à eux d'analyses sociologiques. Un article traite également de la « haine de l'étranger » dans une perspective plus psychanalytique.

Enfin la proportion d'articles consacrés spécifiquement à la construction et à la critique des concepts et des méthodes est très faible. Les débats théoriques et épistémologiques dont la revue s'est fait l'écho trouvent leur place dans un ordre historique de mise à l'épreuve des théories de l'appartenance. Les concepts classiques de deuxième génération<sup>73</sup>, de « melting pot », d'intégration et d'identité<sup>74</sup> servent de cadre d'analyse à la plupart des travaux sociologiques sur les modalités d'insertion des immigrés. Le concept de diaspora, plus récemment problématisé, est défini comme « *une notion à vocation universalisante, ayant pour propos de rendre compte, sous un même terme opératoire, d'une multiplicité considérable de situations de dispersion* »<sup>75</sup>.

La notion d'enclave ethnique, définie quant à elle comme la possibilité pour un nouvel arrivant de vivre dans les limites de sa communauté, est reprise d'un point de vue critique par Waldinger<sup>76</sup> qui élargit son usage avec le concept d'économie ethnique plus inclusif. Les facteurs de concentration spatiale comme explication forte du profit et de la mobilité sociale sont considérés comme secondaires dans la constitution des économies ethniques. Ce concept est ensuite discuté par Portes et Zhou<sup>77</sup> qui développent une perspective communautaire à l'aide des notions de « solidarité contrainte » et de « confiance obligée » pour expliquer la réussite économique de certains groupes immigrés aux Etats-Unis.

Au terme de ce bilan descriptif des thèmes abordés dans la revue, il n'est pas sans intérêt pour mesurer le chemin accompli, de nous référer à l'ouvrage de (Oriol M., 1980, *op. cit.*) qui recensait des thèmes retenus par les chercheurs entre 1918 et 1979. Certains secteurs déjà signalés à l'époque se sont développés, d'autres ont été

---

69 Schor (R.). « Racisme et xénophobie à travers la caricature française (1919-1939) », vol. 4, n° 1-2, 1988.

70 Gili (J.). « La vision de l'étranger dans le cinéma italien de l'époque fasciste », vol. 5, n° 3, 1990.

71 Bardolph (J.). « Les versets sataniques : le roman de Rushdie dans son contexte », vol. 6, n° 3, 1991.

72 Miles (R.). « Class Relations and Racism in Britain in the 1980's », vol. 3, n° 1-2, 1987.

73 Stora (B.). *Op. cit.* et vol. 8, n° 1, 1992.

74 Oriol (M.). « L'ordre des identités », vol. 1, n° 2, 1985.

75 Médam (A.). « Diaspora/diasporas. Archétype et typologie », vol. 9, n° 1, 1993.

76 Waldinger (E.R.). « Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique », vol. 9, n° 2, 1993.

77 Portes (A.) et Zhou (M.). « En route vers les sommets : nouvelles perspectives sur la question des minorités ethniques », vol. 8, n° 1, 1992.

complètement abandonnés, d'autres enfin n'ont été initiés que très récemment. Ces évolutions tiennent pour une large part à l'affermissement et au développement institutionnel de la recherche sur les migrations (développement des dispositifs de recherche, plus grande publicité des travaux sur les migrations, etc.) mais plus profondément elles témoignent de l'adéquation des objets de recherche aux conjonctures sociales et politiques et à l'évolution des situations migratoires. Les enjeux politiques, parfois violents, les changements économiques et culturels enregistrés en Europe depuis les années 70 ont manifestement modifié la nature et l'étendue des recherches. Ainsi, les problèmes relevant des appartenances ethniques, de l'internationalisation des capitaux et des réseaux d'économie ethnique, des nouvelles formes de mobilités en Europe et dans d'autres continents, de l'apparition des phénomènes de diasporas, de la nouvelle donne migratoire dans les pays du Sud, ont contribué à l'émergence de nouveaux champs des recherches et renforcé si ce n'est les problématiques interdisciplinaires, du moins le transfert des concepts d'une discipline à l'autre.

Parmi les thèmes qui retenaient l'intérêt des chercheurs dans les années 70, l'adaptation à la vie urbaine et industrielle (conditions de logement, adaptation des migrants au travail industriel et à l'entreprise), la participation aux syndicats, le travail social, la formation, la santé des migrants, les retours, les conflits de culture et le handicap socio-culturel ont été abandonnés ou ne sont que très secondairement abordés. Par contre ceux relevant des pratiques religieuses, de l'école, de la famille, de la participation politique, de la violence urbaine, de la « désaffiliation », de l'exclusion, de la citoyenneté, des processus de mobilités et de territorialité, des espaces publics, de l'ethnicité, du racisme, et enfin des « diasporas » et de la constitution de réseaux internationaux se sont développés ou se sont constitués en nouveaux objets de recherche.

Mais bien plus que les thèmes traités ce sont les problématiques qui sous-tendent la construction des objets, les points de vue théoriques et empiriques, les réflexions sur les outils de recherches, les déplacements et les changements d'objets qui caractérisent la constitution du domaine de recherche.

Comment les auteurs des articles publiés dans la REMI analysent-ils et expliquent-ils les phénomènes migratoires ? Comment tentent-ils d'élucider les faits sociaux qui sont susceptibles de révéler et de modifier l'intégration de populations socialisées dans d'autres cultures ? Contribuent-ils à une théorie des actions humaines, de la transformation sociale et enfin de la relation des hommes au temps et à l'espace ?

Le travail empirique et descriptif est essentiel à la compréhension des phénomènes migratoires. Il a permis d'établir le rôle des variables macrosociales (le temps, l'espace, le nombre) dans les processus migratoires<sup>78</sup> et a contribué à dégager des problématiques de l'intégration sociale, notamment à partir des recherches menées

---

78 Voir les chroniques statistiques de A. Lebon et les articles démographiques de Y. Charbit et de H. Donenach.

sur le devenir des deuxièmes générations. Si la problématique de l'intégration reste la mieux accolée à celle de l'identité, les usages de ces concepts sont cependant issus de différents courants de pensée théorique et empruntent aussi à d'autres traditions nationales de recherches dont prioritairement la Grande-Bretagne et les États-Unis, tout en subissant différentes torsions sous l'influence de conceptions divergentes de l'État-nation. D. Schnapper<sup>79</sup> en discutant les conceptions de la nation en Allemagne et en France illustre ce point de vue : « *cette opposition entre une conception organique et une conception politique de la nation, entre l'histoire d'une nation qui existe en dehors de l'État et d'une autre qui est le produit de la volonté de l'État conduit à des attitudes différentes à l'égard de l'étranger* ». Ainsi le débat politico-idéologique opposant le modèle républicain aux conceptions multiculturelles ou multiethniques des sociétés traverse les analyses des phénomènes migratoires et révèle le déplacement dans le temps des problématiques : passage d'une explication de l'exode et de la transformation des paysans en travailleurs de l'industrie (théories du « push and pull », théories centre-périphérie) à une réflexion sur les activités de groupement dans nos sociétés modernes et les modes de constitution concrets de ces groupements. Le déplacement des interrogations a stimulé en particulier l'analyse des chaînes migratoires et des réseaux, des processus de territorialisation et d'activités commerciales dans les villes, et plus généralement des processus de socialisation (l'école, la famille, les jeunes etc.). La conséquence de ce passage progressif d'une analyse centrée sur le couple émigration/prolétarianisation à une réflexion portant sur les conditions de la construction du lien social et de sa problématisation dans des espaces nationaux marqués par la diversité des groupes culturels, redéploie la recherche sur l'immigration. Celle-ci porte sur la compréhension et l'interprétation des dynamiques sociales analysées en termes d'interactions et de rapports entre individus et groupes culturellement et socialement différents.

L'analyse des migrations internationales comme facteur de transformation et de recomposition du paysage social des sociétés nationales s'est heurtée de plus en plus à une difficulté : celle du traitement de la différence culturelle ou ethnique. Faiblement problématisée dans le champ de la sociologie politique, elle n'a acquis sa validité théorique que sous l'influence de courants de pensée qui ont participé de la déconstruction de la notion d'identité collective comme support de culture et ouvert la voie à des recherches qui traitent les différences culturelles comme des entités socialement construites. Cette remise en question des conceptions essentialistes et substantialistes des cultures conduit à abandonner la reconnaissance des groupes par des traits culturels repérables<sup>80</sup>. Dès lors, les problématiques en termes d'ethnicité, de variabilité des identités, de catégorisation, de stratégies des acteurs en matière d'appartenance retravaillent le champ de l'immigration et plus globalement de l'interculturel. Elles proposent des perspectives de recherches plus heuristiques pour rendre compte de la complexité des phénomènes sociaux dont il faut bien se rendre compte qu'ils sont difficiles à formaliser avec des outils purement typologiques ou

---

79 Schnapper (D.). « La nation, les droits de la nationalité et l'Europe », vol 5, n° 1, 1989.

80 Cette attitude alimente encore certaines des théories de l'intégration.

catégoriels. Comme le rappelle D. L Horowitz dans les colonnes de la Remi, « *ethnic groups, their self-definitions, their claims, their aspirations and expectations are not, after all, foreordained. They are the product of complex interaction between group members and their environment ; and they are not static — they change. Some of the most important features of this interaction are official conceptions and governmental policy. This is a phenomenon that is observable cross-nationally* ». <sup>81</sup>

Le développement des travaux sur la « *culture de la mobilité* » (les savoirs migrer, les diasporas, les réseaux formels et informels, la territorialité) amène les chercheurs à traiter d'une part des logiques institutionnelles des Etats dans la gestion des immigrations et d'autre part des formes et de l'étendue des organisations constituées sur la base de solidarités communautaires qui dépassent le cadre strict d'un Etat national. Par ailleurs l'acte unique de 1985, faisant de l'Europe « *un espace sans frontières intérieures dans lequel la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée* », et le traité de Maastricht de 1992 ont ouvert de débat sur les concepts d'identité européenne et de citoyenneté dans ce nouvel espace politique en construction. L'évolution politique du cadre européen est donc propice à une analyse critique des modèles nationaux d'intégration et des modalités d'organisation transnationale des identités. Comme l'écrit Kastoryano, « *Les débats sur l'identité européenne relèvent surtout de la place accordée à des identités nationales, des identités régionales, des identités culturelles et religieuses. Chacune de ces identités se redéfinit par des jeux d'interaction et d'identification complexes qui conduisent surtout les philosophes à essayer de saisir l'histoire en cours et définir de nouveaux concepts qui dépassent les modèles nationaux* » <sup>82</sup>. Cette nouvelle donne inscrit donc de plus en plus la question des migrations dans une analyse qui prend en compte l'articulation entre le national, le transnational et les situations régionales et locales.

Au terme de ce panorama général, il ressort que les constructions théoriques relatives aux phénomènes migratoires dessinent une bi-polarité : les débats idéologico-politiques qui dominent la vie publique et les développements scientifiques propres à chaque discipline. Mais une tension s'exerce entre ces deux pôles : compréhension des comportements des acteurs et explication des causes des phénomènes d'une part et normativité d'autre part. Le savoir sur les migrations s'est construit dans des sociétés confrontées à l'arrivée de populations culturellement différentes venues de l'étranger, ce qui donne à la fois pertinence aux visées normatives et aux concepts appliqués à ces populations. Mais cette tension se révèle encore plus sensible quand elle est rapportée au temps : le temps long de la construction sociale et de son analyse et le temps court des réponses politiques.

La lecture de la REMI montre que l'exploration de ces deux pôles génère des logiques différentes d'appréhension du phénomène migratoire. Et plus que jamais ce

---

81 Horowitz (D.-L). « Europe and America : a comparative analysis of ethnicity », vol. 5, n° 1, 1989.

82 Kastoryano (R.). Vol. 10, n° 1, 1994.

constat s'applique aux questions de l'intégration envisagée sous l'angle des modalités d'organisation des groupes sociaux ou sous l'angle des modalités d'intégration aux espaces publics et aux institutions. Travailler à une entreprise de clarification nécessite donc de combiner méthodes et pluralisme théorique dans l'exercice d'une confrontation entre les différents espaces de normativité d'un côté et la diversité des processus sociaux en cours de l'autre.

Dans cette perspective le premier enjeu qui se dégage de ce bilan suggère tout d'abord de faire porter la critique sur les outils d'analyse et les catégories utilisées dans l'élaboration et le traitement des données statistiques. Ce débat largement ouvert par les démographes et les sociologues renvoie à la quantification de catégories opérationnelles qui ne recourent pas toujours les découpages légaux de la population (immigrés, jeunes issus de l'immigration). D'où un questionnement sur l'abandon de la distinction par nationalité au profit d'un système fondé sur le lieu de naissance et la filiation. Le second enjeu se situe sur le terrain des ethnologues et des anthropologues dans leur contribution à l'analyse des modes de production des identités collectives, des processus de catégorisation des groupes ethniques et des minorités culturelles, de leur inscription dans l'espace urbain connotée par des phénomènes de violence et d'exclusion.

Ces questions peuvent sembler éloignées de celles qui sont débattues sous la rubrique « immigration » par les acteurs les plus visibles de la vie politique et les faiseurs d'opinion. Mais le souci de préserver, dans le cadre de la revue, un espace éditorial voué à maintenir la rigueur des informations, des concepts et la possibilité des débats est d'autant plus pertinent que les passions publiques s'exaspèrent.

## La REMI en question : bilan d'un parcours éditorial

Marie-Antoinette HILY et Christian RINAUDO

Pour le numéro anniversaire de la revue, les auteurs nous livrent un bilan critique de onze années de publication (1985-1995). Ils examinent d'abord la place qu'occupent les pays, les populations et les disciplines dans les différentes contributions. Ils analysent ensuite les thèmes qui ont jalonné le parcours éditorial de la REMI. Ils montrent enfin quels sont les problématiques et les concepts qui orientent de façon privilégiée la compréhension et l'explication des phénomènes migratoires. Ils mettent ainsi en évidence les logiques scientifiques et normatives qui traversent la construction de l'objet « migration ».

## REMI Reconsidered : An Editorial Review

Marie-Antoinette HILY and Christian RINAUDO

In the anniversary issue of the review, the authors deliver us a critical balance of eleven years of publication (1985-1995). They first consider the place of countries, populations and disciplines in different contributions. They next analyse the themes which have marked out the editorial REMI's review. At last they show which problematics and concepts orientate in a privileged way the understanding and explanation of migratory phenomenons. Thus they make obvious the scientific and normative logics which go through the construction of the migration « object ».

## La REMI a examen : balance editorial

Marie-Antoinette HILY y Christian RINAUDO

En el número aniversario de la revista, los autores presentan un balance crítico de los once años de la publicación (1985-1995). Primero examinan el lugar que ocupan los países, las poblaciones y las disciplinas en las diferentes contribuciones. A continuación analizan los temas que han jalonado la trayectoria editorial de la REMI. Finalmente exponen las problemáticas y los conceptos que orientan preferentemente la comprensión y la explicación de los fenómenos migratorios. Ponen así en evidencia las lógicas científica y normativa, conductoras de la construcción del objeto « migración ».